



**MONTPELLIER – LA GRANDE MOTTE**  
**Samedi 12 et dimanche 13 février 2022**

# **25<sup>e</sup> Concours International de Montpellier – la Grande Motte**

INDIVIDUELS – DUOS – GROUPES  
Sections Loisirs / Préprofessionnelle

DANSES

Classique / Modern' Jazz / Contemporaine  
Hip Hop / Autres Styles (sauf claquettes)

**LE PASINO**

***335 Allée des Parcs – LA GRANDE MOTTE***  
(à 25km de Montpellier – route des plages)





# 25<sup>e</sup> Concours international Les Espoirs de la Danse

## Détail des catégories

### CONCOURS INDIVIDUEL

---

#### **DANSE CLASSIQUE – SECTION LOISIRS**

Variations imposées pour les filles. Le professeur doit adapter la variation pour les garçons.

#### **Degré Poussin :**

Candidats de 7 ans révolus à 8 ans, n'ayant pas atteint 9 ans à la date du concours (½ pointes)

**Aucune dérogation d'âge accordée pour les moins de 7 ans**

#### **Degré Préparatoire :**

Candidats de 8 ans révolus à 10 ans, n'ayant pas atteint 11 ans à la date du concours (½ pointes)

#### **Degré Élémentaire A :**

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours (½ pointes)

#### **Degré Élémentaire B :**

Candidats de 12 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours (½ pointes)

#### **Degré Moyen A :**

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours (½ pointes)

#### **Degré Moyen B :**

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours (pointes)

#### **Degré Supérieur A :**

Candidats de 15 ans révolus et sans limite d'âge (½ pointes)

#### **Degré Supérieur B :**

Candidats de 15 ans révolus et sans limite d'âge (pointes)



## **DANSE CLASSIQUE – SECTION PRÉPROFESSIONNELLE**

Variations imposées et variations libres (pour les garçons, adapter la variation imposée)

Variations libres : une même école ne peut pas présenter plus de deux variations identiques par degré.

### **Degré 1 :**

Candidats de 8 ans révolus à 10 ans, n'ayant pas atteint 11 ans à la date du concours.

Un enchaînement imposé sur ½ pointes + une variation libre d'une durée maximale de 1mn30 (sur ½ pointes)

### **Degré 2 :**

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours.

Un enchaînement imposé sur ½ pointes + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45 (sur ½ pointes)

### **Degré 3 :**

Candidats de 12 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.

Un enchaînement imposé + une variation libre sur pointes pour les filles d'une durée maximale de 1mn45

### **Degré 4 :**

Candidats de 14 ans révolus à 16 ans, n'ayant pas atteint 17 ans à la date du concours

Un enchaînement imposé + une variation libre sur pointes pour les filles, d'une durée maximale de 1mn45

### **Ballerina :**

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.

Un enchaînement libre (intégrant un maximum d'éléments techniques – durée 1 mn) + une variation du répertoire classique.

## **DANSE CONTEMPORAINE, AUTRES STYLES et HIP HOP– SECTION LOISIRS (Variations libres)**

**Attention : en autres styles, les claquettes ne sont pas autorisées**

### **Degré 1 :**

Candidats de 10 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours.

Une variation libre d'une durée maximale de 1mn30

### **Degré 2 :**

Candidats de 13 ans révolus à 15 ans, n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours.

Une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

### **Degré 3 :**

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.

Une variation libre d'une durée maximale de 1mn45



## **MODERN'JAZZ – SECTION LOISIRS (Variations imposées)**

**Degré préparatoire** : Candidats de 8 ans révolus à 9 ans - n'ayant pas atteint 10 ans à la date du concours.

**Degré 1** : Candidats de 10 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.

**Degré 2** : Candidats de 12 ans révolus à 13 ans, n'ayant pas atteint 14 ans à la date du concours.

**Degré 3** : Candidats de 14 ans révolus à 15 ans - n'ayant pas atteint 16 ans à la date du concours.

**DEGRE 4** : Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge.

## **MODERN' JAZZ –SECTION PRÉPROFESSIONNELLE**

### ***Variations imposées et variations libres***

***Variations libres : une même école ne peut pas présenter plus de deux variations identiques par degré.***

#### **Degré 1** :

Candidats de 10 ans révolus à 12 ans, n'ayant pas atteint 13 ans à la date du concours.  
Un enchaînement imposé + une variation libre d'une durée maximale de 1mn30

#### **Degré 2** :

Candidats de 12 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.  
Un enchaînement imposé + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

#### **Degré 3** :

Candidats de 14 ans révolus à 16 ans, n'ayant pas atteint 17 ans à la date du concours.  
Un enchaînement imposé + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

#### **Degré 4** :

Candidats de 16 ans révolus et sans limite d'âge  
Un enchaînement imposé + une variation libre d'une durée maximale de 1mn45

## **DUOS**

---

### **CLASSIQUE – MODERN' JAZZ – CONTEMPORAIN – HIP HOP – AUTRES STYLES**

***Durée maximale des duos : 2 minutes.***

***Aucun dépassement ne sera toléré dans le cas contraire le duo sera disqualifié***

***Autres styles : pas de claquettes***

#### **Degré 1** :

Candidats de 8 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.



**Degré 2 :**

Candidats de 10 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.

**Degré3 :**

Candidats de 13 ans révolus à 18 ans, n'ayant pas atteint 19 ans à la date du concours.

**Degré 4 :**

Candidats à partir de 15 ans révolus et sans limite d'âge.

**DANSE CLASSIQUE Degré 4 : possibilité de présenter un adage extrait d'un pas de deux du répertoire**

**GROUPES CHOREGRAPHIQUES de 3 à 12 participants**

---

**CLASSIQUE – MODERN' JAZZ – CONTEMPORAIN – HIP HOP – AUTRES STYLES**

***Durée maximale des variations : 3 mn.***

***Autres styles : pas de claquettes***

***Aucun dépassement ne sera toléré ; dans le cas contraire le groupe sera disqualifié.  
Tous les danseurs d'un groupe devront obligatoirement appartenir à la même tranche d'âge. Possibilité d'obtenir une dispense d'âge pour 1 des danseurs pour les groupes de 6 danseurs et 2 danseurs pour les groupes d'au moins 7 danseurs***

**Degré 1 :**

Candidats de 8 ans révolus à 11 ans, n'ayant pas atteint 12 ans à la date du concours.

**Degré 2 :**

Candidats de 10 ans révolus à 14 ans, n'ayant pas atteint 15 ans à la date du concours.

**Degré 3 :**

Candidats de 13 ans révolus à 18 ans, n'ayant pas atteint 19 ans à la date du concours.

**Degré 4 :**

Candidats à partir de 15 ans révolus et sans limite d'âge